DOSSIER DE PRESSE

Lundi 23 novembre 2020

Visite de la nouvelle installation photovoltaïque

de la Maison des Sciences Humaines et de l’installation photovoltaïque de la Maison de l’Innovation à Belval

1 avenue du Rock’n’Roll L-4361 Esch-sur-Alzette tél. : 621 369 206 [didier.damiani@fonds-belval.lu](mailto:didier.damiani@fonds-belval.lu)

[www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)

Communiqué de presse du lundi 23 novembre 2020

**Visite de la nouvelle installation photovoltaïque de la Maison des Sciences Humaines** **et de l’installation photovoltaïque de la Maison de l’Innovation à Belval**

François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, accompagné par Luc Dhamen, Directeur du Fonds Belval, ont fait aujourd’hui la visite de l’installation photovoltaïque de la Maison des Sciences Humaines, troisième des cinq bâtiments publics à Belval, qui se verront à terme équipés de telles installations.

Après la Rockhal en 2018 et la Maison de l’Innovation en 2019, la Maison des Sciences Humaines se voit donc dotée d’une telle installation de production d’électricité à partir de l’énergie solaire, dont le déploiement fait partie de l’application concrète des objectifs émanant de l’étude Rifkin en matière de réduction de la consommation d’énergie et de l’augmentation de la production nationale d’énergie issue des énergies renouvelables.

C’est également un des objectifs fixés par l’Union européenne, dans le cadre de son projet énergétique qui prévoit que l’Europe deviendra une économie durable, respectueuse de l’environnement et neutre en carbone. Elle jouera un rôle précurseur dans la production d’énergies renouvelables ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pour rappel, l’intention du Grand-Duché de Luxembourg d’atteindre 11 % d’énergies renouvelables à l’horizon 2020 est en bonne voie, les ambitions pour 2030 sont reprises dans le Plan national intégré en matière d’énergie et climat, à savoir : une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 %, une production d’énergies renouvelables de 25 % et un objectif d’efficacité énergétique de 40 % à 44 %, comme stipulé par le Ministère de l’Énergie et de l’Aménagement du territoire.

Un des principaux moyens d’augmenter la production nationale d’énergie est l’augmentation de la production d’énergie électrique par l’intermédiaire des installations photovoltaïques. Le Fonds Belval continue à mettre en place les mesures initiées par le Gouvernement en faveur de la production d’énergies renouvelables sur les bâtiments publics, permettant la réduction des émissions carbone et la fourniture d’une énergie propre.

L’installation photovoltaïque sur la toiture de la Maison des Sciences Humaines est constituée de 610 panneaux solaires de 330 Wc(watt-crête), atteignant une puissance totale installée supérieure à 200 kW (kilowatts). La consommation d’électricité annuelle de la Maison des Sciences Humaines est d’environ 1'200'000 kWh (kilowatts-heure). Avec une production d’électricité annuelle de 175’000 kilowatts-heure/an, soit l’équivalent d’une production annuelle couvrant les besoins de quelque 40 maisons unifamiliales, l’installation photovoltaïque couvre environ 15 % des besoins en énergies électriques de la Maison des Sciences Humaines, et permet une économie de 113 tonnes de CO2 par an. Le montant de l’investissement est de 420.000 euros TTC.

La visite de l’installation photovoltaïque de la Maison des Sciences Humaines s’est poursuivie par une visite de l’installation photovoltaïque de la Maison de l’Innovation, opérationnelle depuis septembre 2019. L’installation est innovante, de par ses 565 panneaux solaires positionnés « à plat », renforcés par un panneau de verre plus épais, sur lesquels il est possible de marcher, pour des interventions de maintenance ou de nettoyage. Un soin particulier a par ailleurs été appliqué à la disposition et à l’aspect visuel des panneaux : ils sont de couleur noire, mate, non réfléchissante, sans cadre et disposés selon une géométrie parfaite. L’insertion remarquable de l’installation reflète le caractère initial de la toiture en tant que 5e façade, et souligne le respect apporté au site historique et des hauts fourneaux, inscrits à l’inventaire supplémentaire des sites et monuments nationaux, qui se trouvent à proximité immédiate. Le montant de l’investissement est d’environ 875.000 euros TTC.

Pour rappel, le premier bâtiment public à Belval qui a été doté d’une installation photovoltaïque est la Rockhal. L’installation opérationnelle depuis 2018 est composée de 2.300 panneaux qui produisent l’électricité annuelle de 570.000 kWh et permet une réduction des émissions de CO2 de 370 tonnes/an. La production annuelle des panneaux photovoltaïques représente environ 60 % des besoins en énergie électrique du bâtiment. L’installation photovoltaïque a notamment été récompensée par une mention lors du Bauhärepräis OAI 2020, dans la catégorie « équipements techniques, énergétiques ».

Sur le site de Belval, cinq bâtiments publics présentaient un potentiel intéressant pour la mise en place d’installations photovoltaïques : la Rockhal, le Lycée Bel-Val, la Maison du Savoir, la Maison des Sciences Humaines et la Maison de l’Innovation. Ce sont donc désormais trois des cinq bâtiments qui sont équipés de telles installations. Il reste à présent à équiper la Maison du Savoir et le Lycée Bel-Val, qui offrent tous deux des possibilités très prometteuses, en termes d’installations photovoltaïques.

La puissance totale des installations solaires des bâtiments de la Maison des Sciences Humaines, de la Maison de l’Innovation et de la Rockhal réunis, atteint environ 1'030 kilowatts. Une fois les cinq bâtiments équipés, la production d’électricité annuelle de la Cité des Sciences approchera les 2 millions kWh/a, réduisant ainsi les émissions de CO2 d’environ 1'250 tonnes/an, pour un investissement total de quelque 5 millions d’euros. Les cinq installations photovoltaïques sont financées par le Fonds Climat et Énergie (FCE), mis en place par le Gouvernement.

Dans les nouveaux projets de construction du Fonds Belval, les critères de durabilité et d’efficience énergétique jouent un rôle prédominant, dès la première phase de planification ; ces projets intégreront d’office des installations et des équipements utilisant des énergies naturelles et renouvelables. C’est le cas, par exemple, pour le futur bâtiment des Archives nationales qui sera également le premier bâtiment à énergie positive à Belval.

**Contact presse :**

Didier DamianiResponsable Culture & CommunicationLe Fonds Belval1, avenue du Rock’n’RollL-4361 Esch-sur-AlzetteTél.: 621 369 206E-mail: [didier.damiani@fonds-belval.lu](mailto:didier.damiani@fonds-belval.lu)       [www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)

**La Maison des Sciences Humaines**



****

Photo © Le Fonds Belval.

Génie technique (installation photovoltaïque) : BuildTec.

**La Maison de l’Innovation**

****

Photo © Le Fonds Belval.

Génie technique (installation photovoltaïque) : BETIC – Ingénieurs-Conseils.

**La Rockhal**

****  
Photo © Le Fonds Belval.

Génie technique (installation photovoltaïque) : BETIC – Ingénieurs-Conseils.